

Compte-rendu du Conseil d'établissement

19/06/2020

Présents :

- Administration : M. BIS, M. BIZOT, M. GÉRARD, Mme RICORDEL,
- Représentants des personnels : M. CHAUVEAU, Mme MAZI, Mme STASZEWSKA-KEMAJOU, M. CASAVECCHIA, M. BÉGARD
- Représentants des parents d'élèves : Mme JANNET, Mme VON MAUBERG, Mme MAHOT, Mme ABRAHAM
- À titre consultatif : M. PORTIER, Mme SEUX, M. MARBOT, M. ROUSSEAU

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 05 en visioconférence.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 21/05/20
- Protocole sanitaire
- Préparation de la rentrée
- Règlement intérieur
- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil d'établissement.

Vote du CE. Approuvé à l'unanimité

2. Protocole sanitaire

L'aménagement du protocole sanitaire ne concerne que l'école maternelle. Il porte sur les points suivants :

- modification du nombre d'élèves par groupe (de 12 à 16)
- les adultes accompagnateurs sont dispensés du port du masque
- les ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles) pourront choisir entre port du masque ou de la visière comme protection buccale et nasale (sur ce point, en réponse à une question posée par Mesdames MAZI et RICORDEL, M. GÉRARD précise que si la visière protège moins efficacement, le port du masque n'est néanmoins pas obligatoire)

Ces modifications du protocole ont été présentées et acceptées par le CHSCS et le CHSCT, puis communiquées au Conseil d'École.

L'aménagement du protocole est soumis au vote du Conseil d'Établissement et est adopté à l'unanimité.

3. Modification des règlements intérieurs

Pour le premier degré :

Aménagement de la grille horaire (du lundi au jeudi de 8H30 – 14H45, le vendredi de 8H30 à 14H30. Gain de 15 minutes pour la restauration). Cet aménagement a été adopté par le Conseil d'École. Le Conseil d'Établissement vote et l'adopte à l'unanimité

Pour le second degré :

Présentation de la nouvelle grille horaire (début des cours à 8H, les cours durent 55 minutes, les récréations 15 minutes).

M. BIZOT passe également en revue les principaux aménagements du règlement intérieur dont la version précédente datait de 2015 et indique que le règlement a vocation à être revu tous les ans. Suite à une question de Mme JANNET, M. BIZOT précise le texte sur les modalités de communication des sanctions aux familles.

Le Conseil d'Établissement vote et adopte les modifications du règlement intérieur du secondaire à l'unanimité

4. Préparation de la rentrée

M. BIZOT indique que la structure de l'établissement sera à la rentrée 2020 à peu près équivalente à la structure actuelle et que la campagne d'inscription et de réinscription est encore en cours.

Structure prévisionnelle pour le primaire :

5 classes de maternelle

13 classes en élémentaire (une cohorte importante d'élèves - 67 - de CM2 bascule au collège mais cela devrait être compensée par de nouvelles inscriptions).

Structure prévisionnelle pour le secondaire :

3 divisions par niveau au collège

2 divisions par niveau au lycée

Mme MAHOT demande quelles sont les hypothèses envisagées pour la rentrée compte tenu de la crise sanitaire. M. PORTIER rappelle les 3 possibilités : un retour à la normale (avec protocole sanitaire), un distanciel strict ou bien une configuration hybride comme actuellement. M. PORTIER indique que le CA a entamé une réflexion sur l'équipement des enseignants ainsi que sur l'ajustement des besoins en matière de ressources humaines

5. Questions diverses des parents

En réponse aux questions soumises par les représentants des parents, M. BIZOT précise :

- que la préparation à la Certification IELTS sera reconduite

- que la possibilité d'un entraînement aux oraux de recrutement pour les écoles post-bac (organisé par les parents) sera examinée à la rentrée
- que le planning des devoirs surveillés sera communiqué aux familles et que la question d'évaluations destinées à faire le bilan d'éventuelles lacunes consécutives à la période d'enseignement à distance sera examinée avec les enseignants
- que le programme d'échanges ADN-AEFE sera mis en œuvre si la situation sanitaire le permet
- que la banalisation d'une semaine dédiée aux voyages scolaires sera également examinée à la rentrée
- que le nouveau site internet de l'établissement est en cours d'élaboration
- que la programmation des stages de seconde sera examinée à la rentrée (les parents souhaiteraient que la période de stage soit accolée à une période de vacances pour que les élèves puissent effectuer leur stage dans leur pays d'origine)
- que dans la mesure du possible les parents seront informés des nombreux concours participatifs organisés par les enseignants
- que les parents seront destinataires avant la fin de l'année scolaire d'un questionnaire sur le bilan de l'année et l'organisation de la rentrée prochaine
- qu'en cas de nouveau confinement, les modalités d'évaluations des élèves seront établies par l'établissement conformément aux instructions du ministère et des recommandations de l'AEFE (suite à une question de Mme Mahot, il est par ailleurs rappelé que les notes qui ont été obtenues lors du troisième trimestre ont été prises en compte *dans les appréciations* du bulletin).
- que les familles ont reçu une FAQ relative à la mise en œuvre de la section internationale, FAQ qui apparaîtra sur le site internet du LFV
- que des groupes de besoins seront organisés en LV anglais à la rentrée
- que la visite « physique » du site de Saska par les CM2 ne pourra avoir lieu. Mais qu'un accueil à distance a été conçu. M. BIS intervient pour en préciser les modalités (vidéo de présentation conçue par Mme BRUNEL, livret d'entrée au collège élaboré par Mme TERNOVA, visioconférences permettant aux élèves de CM2 d'échanger avec la vie scolaire les enseignants et les élèves de sixième).

M. PORTIER intervient pour inviter deux parents d'élèves élus au Conseil d'Établissement à être témoins de la prochaine assemblée générale « finance » du Conseil d'Administration.

Pour conclure ce dernier Conseil d'Établissement, M. BIZOT indique que M. GÉRARD participe à son dernier conseil d'Établissement. Il le remercie chaleureusement pour son grand professionnalisme, sa disponibilité et la très grande qualité de son travail. Les parents d'élèves et les enseignants s'associent pour remercier également M. GÉRARD.

M. BIZOT remercie finalement l'ensemble des équipes pour le travail mené sur l'ensemble de l'année et particulièrement pendant la période de travail à distance.

La séance est levée à 19H30

Secrétariat de séance : M. BÉGARD

Le chef d'établissement



Frédéric BIZOT